

DES SOLUTIONS PRÉFABRIQUÉES ET DÉCENTRALISÉES POUR MAÎTRISER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

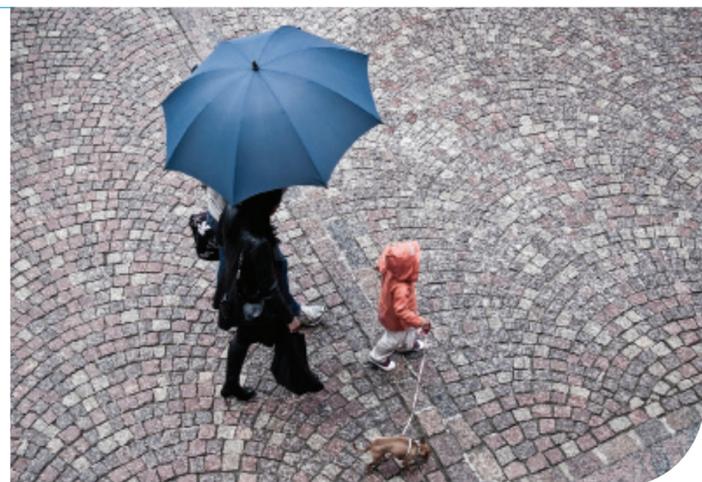


NOS SOLUTIONS RÉPONDENT À DEUX PROBLÉMATIQUES INTERDÉPENDANTES CONCERNANT LA GESTION DES EAUX PLUVIALES.

- **La préservation voire la reconquête de la qualité des masses d'eau et des milieux récepteurs** : en jugulant les pollutions chroniques et accidentelles mais aussi par l'écrêtement des débits de pointe qui peuvent amener des débordements des réseaux d'assainissement avec autant de pollution.
- **Les risques pour les personnes et les biens** en écrétant temporairement les débits de pointe.

ELLES SONT ÉGALEMENT UNE RÉPONSE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE UTILISATEUR.

- ◆ **Maîtrise d'ouvrage publique ou privée**
 - Diminuent le coût global en investissant de manière réfléchie dans le cadre d'une gestion patrimoniale*.
 - Assurent la sécurité des hommes et des biens, protègent l'environnement.
 - Permettent une exploitation simple et économique, intégrées dès le début du projet.
- ◆ **Entreprises avec des pollutions chroniques (type garages, stations de lavage)**
 - Offrent des résultats hautement qualitatifs grâce à des équipements efficaces.
 - Evitent des investissements répétitifs grâce à la durée de vie allongée des équipements.
 - Permettent la mise en conformité avec les exigences réglementaires.
 - Permettent le réemploi des eaux de ruissellement.
- ◆ **Maîtrise d'œuvre**
 - Permettent la réutilisation du foncier en zone urbaine.
 - Offrent une gestion décentralisée et modulaire.
 - Luttent contre les pollutions accidentelles et chroniques décentralisées.
 - Permettent la modularité des ouvrages, adaptée à chaque cas particulier.
- ◆ **Entreprise de pose**
 - S'accompagnent d'une assistance au démarrage de chantier.
 - Sont simples et rapides à mettre en œuvre.
 - Disposent d'un guide d'installation simple et en français disponible sur Internet.
- ◆ **Aménageurs / Lotisseurs**
 - Optimisent le foncier.
 - Respectent les contraintes locales et réglementaires d'aménagement.
 - Sont fiables et rapides à mettre en œuvre.
 - Simplifient la rétrocession des ouvrages.



*L'importance de la gestion patrimoniale des infrastructures

On observe, pour la gestion des compétences eau potable et assainissement, le caractère primordial de la gestion patrimoniale des infrastructures : connaissance, entretien, renouvellement, investissements. Or, la connaissance même du patrimoine des eaux pluviales reste floue aujourd'hui. Il convient de gérer l'ensemble du dispositif et d'établir un plan de gestion global de la compétence "eau" pour faire des choix éclairés, notamment concernant les infrastructures.



Les Industriels du Traitement et du Stockage des Eaux Pluviales

Syndicat référent pour la gestion décentralisée des eaux pluviales

Des techniques reconnues et expérimentées : à leur actif des milliers d'ouvrages opérationnels dont certains depuis plus de 40 ans

Fabricants français

Engagement qualité volontaire

Missions

- Contribuer à l'élaboration des textes normatifs
- Promouvoir techniquement l'utilisation des solutions de traitement et de gestion des eaux pluviales.
- Promouvoir tous les produits dont le suivi qualité est certifié par une tierce partie est possible
- Représenter la profession auprès des autorités nationales et européennes.

ITSEP
Les eaux pluviales maîtrisées

9, rue Berri - 75008 PARIS
Tél. 33 (0)1 45 63 70 40 - contact@itsep.fr
itsep.fr



DES SOLUTIONS PRÉFABRIQUÉES INNOVANTES POUR MAÎTRISER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

ITSEP
Les eaux pluviales maîtrisées



DÉFI DU DIMENSIONNEMENT : LES HYPOTHÈSES NE SONT NI CELLES D'AUJOURD'HUI NI CELLES DE DEMAIN



Urbanisation

Imperméabilisation importante des sols en zones urbaines et péri-urbaines.

Changements climatiques

Épisodes prolongés de sécheresses suivis d'épisodes, très concentrés dans le temps, d'intenses pluviométries ; élévation des températures estivales.

Réglementation

Évolution et complexification du droit local, national et européen sur la qualité de l'eau et davantage ces dernières années sur la protection des personnes et des biens.

Environnement

Nécessité de respecter les cycles naturels de l'eau et leurs équilibres, et préserver ainsi le bon état écologique des masses d'eau.

// Les rejets par temps de pluie sont une source non négligeable de pollution et un "vecteur prédominant de plusieurs micropolluants" contribuant au "déclassement de la qualité des masses d'eau". //

Extraits du rapport du CGEDD (de 2016 publié en avril 2018)

MAÎTRISONS LES EAUX PLUVIALES EN COHÉRENCE AVEC LA RÉGLEMENTATION ET LES ENJEUX LOCAUX

Pour prévenir les pollutions

(accidentelles ou chroniques) induites par les eaux de ruissellement (ayant lessivées les sols et l'atmosphère) en les empêchant de devenir des eaux usées en cas de saturation des réseaux et en préservant la qualité des milieux récepteurs.

Pour limiter le volume d'eau

pluviale transitant dans les réseaux d'assainissement et ainsi réduire la mise en charge et la dégradation du fonctionnement des stations de traitement des eaux usées (STEU) par temps de pluie, et éviter les risques de non conformité.

Pour prévenir les inondations

et en cas d'événement exceptionnel, assurer la sécurité des biens et des personnes. Intégrer dans la conception le niveau de protection souhaitée (période de retour).



Pour faire des eaux pluviales un levier de valorisation des projets d'aménagement

afin de réaliser des systèmes de gestion des eaux pluviales capables de gérer différentes pluies et favoriser le développement de la biodiversité en ville pour réduire les effets d'îlots de chaleur.

DES SOLUTIONS TECHNIQUES ET DES DÉMARCHES INNOVANTES

La dépollution

Dispositifs préfabriqués : séparateurs d'hydrocarbures pour l'accidentel et décanteurs dépollueurs pour le chronique

Ces dispositifs interceptent les polluants fixés sur les matières en suspension contenues dans les eaux de ruissellement. Après décantation gravitaire, ces polluants forment des boues, qui sont évacuées vers des sites spécialisés et traitées. Les liquides légers (notamment les hydrocarbures libres) sont, quant à eux, piégés par flottation.

- Solutions conformes aux normes en vigueur et à la réglementation.
- Large choix de matériaux (polyéthylène, polypropylène, polyester ou acier).
- Durée de vie.
- Emprise au sol limitée.
- Pose simplifiée et optimisée.
- Large choix de tailles.

Fiches techniques disponibles sur itsep.fr



Le stockage

Les SAUL (Structures Alvéolaires Ultra Légères)

Solution de stockage enterrée, produite en France, dont les capacités intrinsèques de stockage, y compris à l'échelle de la parcelle ou encore d'écrêtement des débits, permettent de restaurer le cycle des eaux pluviales tout en limitant les risques d'inondation.

- Les ouvrages constitués de SAUL, sous avis techniques, sont dimensionnés pour 50 ans.
- Valorisation et exploitation totales du foncier.
- Modularité et adaptabilité maximales.
- Volume et durée de terrassement limités.
- Légèreté et manu portabilité.
- Simplicité et rapidité de mise en œuvre.
- Inertie chimique vis à vis des eaux pluviales.
- Recyclabilité.

Fiches techniques disponibles sur itsep.fr



L'IMPORTANCE DU DIMENSIONNEMENT

Une étude de dimensionnement rigoureuse est essentielle. Elle doit définir exactement le volume de stockage nécessaire, la vitesse de passage, la nature des sols... L'avis technique fournit toutes les données d'entrée au dimensionnement.

DES SOLUTIONS PÉRENNES

L'action de nos solutions sur l'environnement nous impose de penser également à l'empreinte écologique de leur fabrication puis de leur recyclage en fin de vie. Les produits proposés par nos adhérents font tous l'objet dès leur conception d'études pour limiter leur impact tout en garantissant une durée de vie la plus longue possible. L'intérêt écologique est un point, mais il répond également à un intérêt économique, limitant ainsi les investissements.